Place au vélo en Saumurois a pour objet de développer l'usage du vélo sur le territoire de Saumur Val de Loire, concourant ainsi à la défense de l'environnement naturel, à l'amélioration de la santé publique, à la sécurité routière, à l'amélioration du cadre de vie et à une mobilité plus inclusive.

Une réunion publique pour le réaménagement de la rue du Pont Fouchard aura lieu le **jeudi 9 juillet 2026, à 18h, à la mairie de Bagneux**.

L'association invite tous ces adhérents, adhérentes et plus généralement les cyclistes au quotidien à venir à cette réunion pour rendre compte de l'importance de sécuriser les déplacements des cyclistes.

Un axe essentiel à vélo

La rue du pont Fouchard est un axe structurant et essentiel dans le quotidien des Saumurois, tant en terme de circulation et de stationnement. Voici-ci dessous les éléments rapportés par les deux dernières éditions du Baromètre vélo, en 2025 et 2021 :

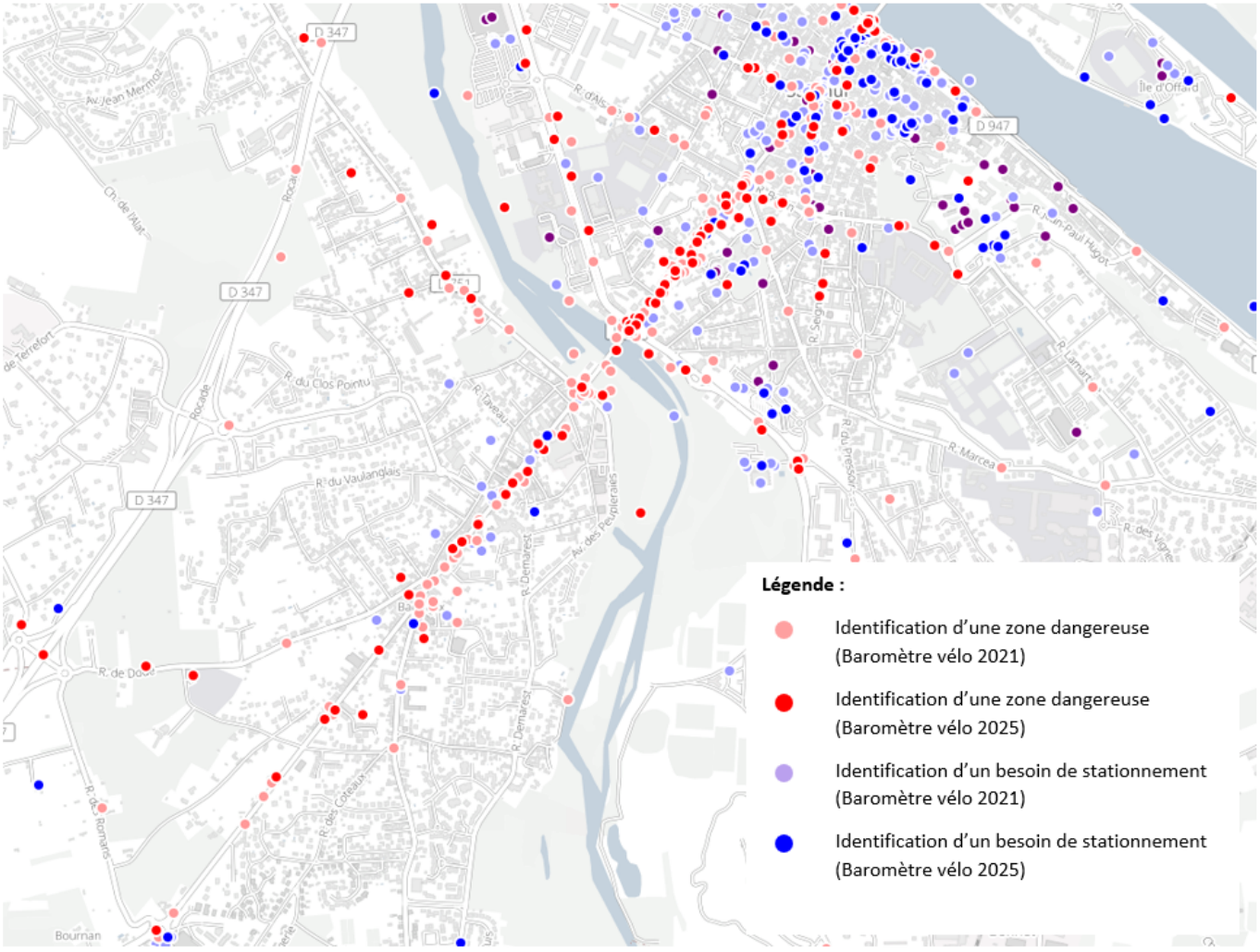

Actuellement les continuités cyclables ne sont pas assurées. Il y a parfois une bande cyclable pas assez large, souvent avec des stationnements sur le côté, parfois rien (comme au niveau des

giratoires ou encore entre l'EHPAD Sainte Anne et la mairie de Bagneux).

Si l'on veut rendre cet axe essentiel, sécurisé et qualitatif pour les cyclistes, le CEREMA est très clair ; il faut une **piste cyclable**, **continue** et **qui donne la priorité aux cyclistes**.

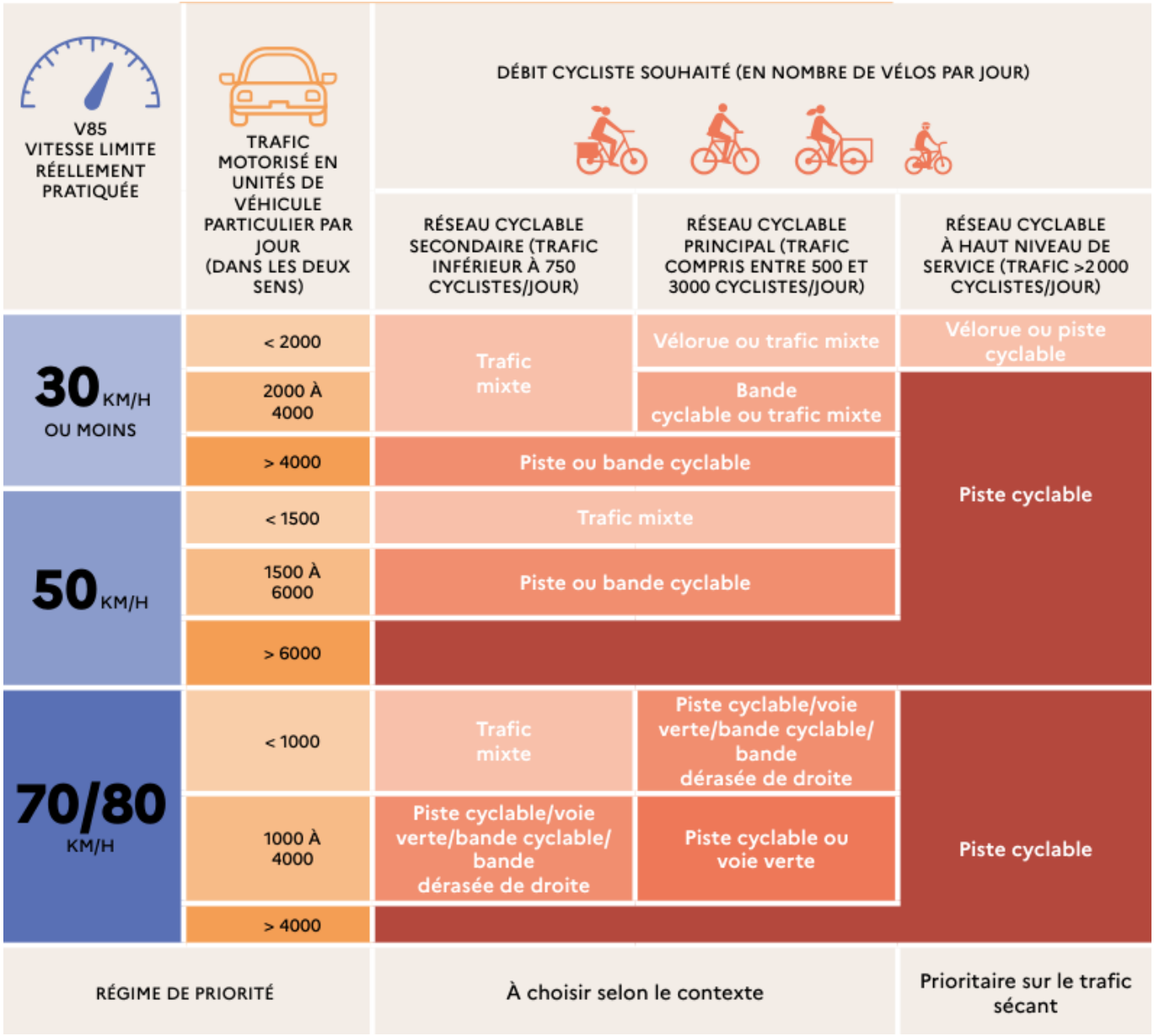

Faire du vélo une évidence

Rendre la mobilité à vélo évidente et accessible à tous et toutes est essentiel. Un aménagement qui ne permet pas, en toute autonomie, à un enfant de 8 ans ou une personne en tricycle de faire librement du vélo n'est pas un bon aménagement.

C'est un élément essentiel de notre sécurité collective. Pour rappel, les solutions de sécurité collectives qui éliminent les risques sont toujours plus efficaces, moins cher à mettre en place et permettent de développer la pratique plutôt que d'imposer des mesures de protections individuelles.

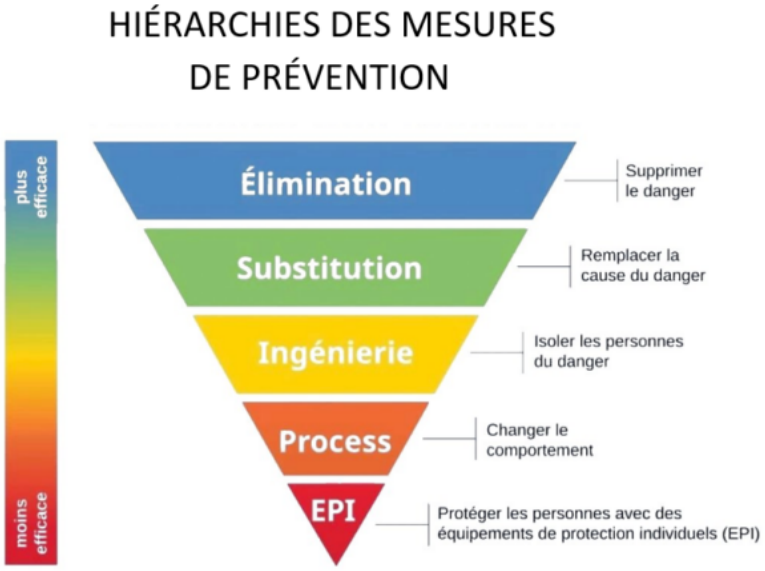

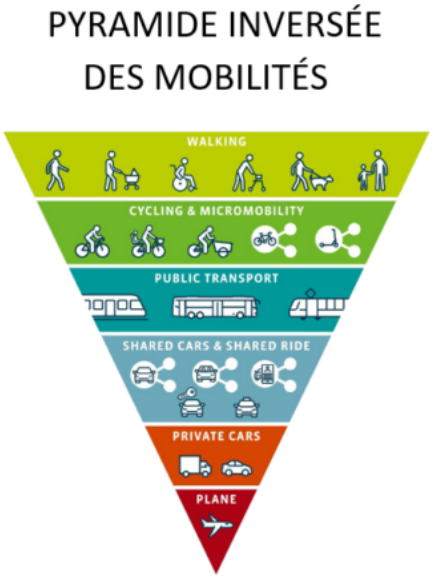

C’est aussi un pré-requis pour décarboner nos mobilités, nous rendre plus robuste vis à vis des aléas climatiques et sociétaux à venir. La marche et le vélo sont une évidence, et assurer leur développement passera aussi par la végétalisation pour permettre de se déplacer sereinement à tout moment de la journée.

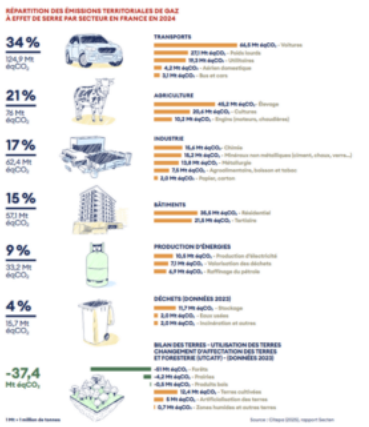

.

Partager cet article :